
Résumé de la déclaration sur la deuxième reconstitution des ressources du Fonds vert pour le climat

[Le réseau d'observateurs/trices du Fonds vert pour le climat \(FVC\) de la société civile, des peuples autochtones et des communautés locales](#) appelle à une **deuxième reconstitution ambitieuse qui fait plus que doubler les ressources affectées dans le cadre du FVC-1**, conformément aux efforts en cours pour fixer un Nouvel objectif collectif quantifié sur le financement climatique, basé sur les besoins et considérablement supérieur à l'objectif actuel de 100 milliards de dollars américains.

Le récent [sixième rapport d'évaluation](#) du GIEC réaffirme l'urgence de l'action climatique et l'impératif de fournir un financement climatique pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Les pays en développement qui subissent le plus gros des impacts climatiques ont à maintes reprises mis en lumière l'importance d'acheminer le financement climatique par le biais de fonds multilatéraux, permettant la reddition de comptes aux Parties, et des niveaux plus élevés d'appropriation par les pays.

Cette préférence renforce la centralité du FVC, le plus grand fonds multilatéral pour le climat, dans l'architecture internationale du financement climatique, étant donné son rôle dans l'acheminement de ressources financières nouvelles, supplémentaires, adéquates et prévisibles vers les pays en développement. La structure de gouvernance du FVC – dans laquelle les pays contributeurs et bénéficiaires ont une voix et un vote égaux – remet en question le statu quo des modes de financement non transparents, “ dictés par les donateurs “ et inefficaces.

Par conséquent, nous exhortons les États parties développés à contribuer équitablement à la reconstitution du Fonds vert pour le climat et à honorer 100% de leurs engagements sous forme de subventions, bien qu'il y ait la possibilité pour d'autres contributeurs/trices de soutenir le FVC volontairement.

Nous croyons au potentiel du FVC pour financer une action climatique réelle et transformatrice, en tant que fonds phare pour soutenir la mise en œuvre de la CCNUCC et de l'Accord de Paris. Le FVC a pour mandat de soutenir directement la mise en œuvre de l'action climatique impulsée par les pays, fournir un équilibre de fonds entre l'adaptation et l'atténuation, et mettre en réserve plus de la moitié de son financement de l'adaptation pour les PEID, les PMA et les États africains.

L'appropriation par les pays est un élément clé du FVC, qui est sur le point d'intensifier ses modalités d'accès direct, notamment en facilitant et en simplifiant l'accès au financement des projets menés localement, conçus **avec la pleine participation des communautés, des peuples autochtones, des femmes, des jeunes et des personnes handicapées, entre autres**. En ayant une compréhension plus large et inclusive de l'appropriation par le pays, le financement du FVC peut promouvoir les connaissances et la science traditionnelles et autochtones, et répondre aux besoins et priorités locaux d'une manière compatible avec les droits.

Avec son vaste réseau d'entités accréditées, dont la plupart sont des entités à accès direct, **le FVC soutient le renforcement des capacités de ces entités pour mettre en œuvre les meilleures pratiques environnementales et sociales et garantir les droits des peuples autochtones, l'égalité des sexes, une consultation et une participation significatives**, y compris le droit des Peuples autochtones au consentement libre, informé et préalable (CLIP), la transparence et l'accès aux recours. De plus, le FVC peut utiliser sa pratique d'accréditation et de ré-accréditation pour aider les entités accréditées à modifier l'ensemble de leurs portefeuilles, en éliminant les investissements dans les combustibles fossiles et en passant à des activités à faibles émissions et résilientes au climat.

L'urgence de lutter contre la crise climatique est indéniable, et une reconstitution ambitieuse est nécessaire, pour que le FVC réalise son potentiel de changement de paradigme et conduise à une action climatique transformatrice dans le contexte du développement durable et à limiter l'élévation de température à 1,5 °C.